



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Juin 2025

Congé secrétariat

Le secrétaire de mairie sera en congé les lundi 23 et mercredi 25 juin.

Durant son absence, les horaires de permanence sont modifiés comme suit :

Ouverture de 16h à 18h

A noter que la mairie sera fermée le lundi de la Pentecôte : 9 juin.



N'oubliez pas de télécharger Illiwap !

Dans ce numéro...

Budget 2025	1
Incendie Rue des Jardins	2
Fête de la Poterie Concours de pétanque	3
Comité des fêtes	4



Budget 2025

Budget Photovoltaïque

Le Conseil municipal, réuni le 2 avril 2025, a pris connaissance des budgets proposés pour cette dernière année de mandature. En effet la production d'électricité nécessite une comptabilisation à part du budget principal de cette activité considérée comme commerciale. Comme pour le budget principal deux sections le composent.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
	Montant		Montant
Frais accès réseau Erdf	450	Vente Electricité	8 521
C.F.E.	116		
Déficit antérieur	384	Quote part Amort	2 016
Amortissements	9 587		
Total dépenses	10 537	Total Recettes	10 537

INVESTISSEMENTS			
Quote part Subvention		Amortissements	
	Montant		Montant
Quote part Subvention	2 016,00	Amortissements	9 587,00
Remboursement avance	30 000,00		
Excédent à reporter	14 219,70	Excédents antérieur	36 648,70
Total investissement	46 235,70	Total investissement	46 235,70
Total Général	56 772,70	Total Général	56 772,70

La mise en service ayant eu lieu en 2024, la recette de cet exercice est supérieure à une année de production. A remarquer l'installation photovoltaïque a été financée par le budget principal avec le concours du Syded. Le remboursement des montants avancés a déjà débuté dès 2025 et se poursuivra au fur et à mesure des facturations.

Budget principal

Fonctionnement

Dernier budget de cette mandature, celui-ci est marqué par un tassement des recettes lié en partie aux efforts demandés aux collectivités pour le redressement des finances publiques d'une part et d'autre part par une évolution sensible des charges.

Budget 2025

Afin de contenir les effets négatifs de ces tendances et pour conserver une capacité à financer de nouveaux investissements des ajustements sur les services et sur la fiscalité ont été proposés. Une évolution de la fiscalité (1%), seule principale ressource stable de nos finances, permet de limiter l'érosion de nos recettes. La prévision de recettes issue de nos produits domaniaux reste tributaire des marchés même si nous proposons des bois de qualité.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le chapitre « *charges à caractère générale* » évolue de façon significative compte tenu de la fin de période de maintenance garantie de certains équipements permanents. Même si le poste combustible a baissé avec la consommation de pellets au Centre de Vie, le poste contrats de prestations évolue avec les besoins actuels (frais de gardiennage forêt, frais abattage, contrat déchets...) et les besoins nouveaux (contrat maintenance alarme). Les frais de personnel enregistrent la réforme de la caisse de retraite (CNRACL) cumulée avec la charge salariale stabilisée sur une année entière. L'atténuation de produits concerne principalement la contribution de notre commune aux dépenses de fonctionnement de la compétence voirie de GBM. Les autres charges courantes regroupent les indemnités d'élus, la contribution au Syndicat à vocation multiple (SIVOM), la subvention au CCAS et les subventions aux associations. Les frais financiers d'un montant de 630 € concernent le seul emprunt encore en cours en 2025.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	135156	Atténuation de Charges	1500
Charges de personnel	65 045	Produits de services	83 076
Atténuation de produit	20 910	Impôts et taxes	264 218
Autres charges courantes	76 310	Dotation et participations	30 110
Charges financière	630	Autres produits gestion	23 000
Charges exceptionnelles	0		
Total dépenses	298 051	Total Recettes	401 904

Investissements

Le remboursement du capital de l'emprunt en cours mobilisera 8.7 k€ et au 31 décembre 2025 le capital restant dû sera de 45 k€. Le programme de travaux en forêt reprendra la partie non réalisée en 2024 en sus de celui de 2025. 20.2 K€ lui sont réservés. Un crédit de 20 k€ est affecté à l'acquisition d'un nouveau matériel de tonte et du renouvellement d'une partie des équipements de la cuisine du Centre de vie. Deux gros dossiers sont inscrits pour des travaux qui perdureront au-delà de 2025 : la rénovation thermique des appartements communaux et la rénovation-extension de l'ancienne bascule en atelier municipal.

L'avancement de ces deux dossiers permet de dresser les contours du besoin de financement prévisionnel ainsi que le recensement des financeurs potentiels. Il paraît a priori plus facile de financer les travaux de rénovation thermique des logements locatifs que le projet d'atelier. Toutefois ce dernier projet permettra ; en plus de disposer d'un outil indispensable et confortable pour notre employé communal, de mettre à disposition du Comité des fêtes un local adapté pour le stockage de son matériel et autres besoins.

Budget 2025

INVESTISSEMENTS

Déficit d'investissement	79 639,00	Remb Budget Photov	30 000,00
Frais étude calvaire	1 500,00	Amort Gde rue	24 021,00
Bascule	362 550,00	Subv. Etat Atelier	58 000,00
Capital emprunt	8 700,00	Remb. TVA 24	54 000,00
Matériels et équipement	20 000,00	Subv. Centre de Vie	235 544,00
Travaux en forêt	20 200,00	Subv. CG 25 Atelier	12 006,00
Fonds concours RD8	80 000,00	Subv. Appartements	228 000,00
Appartements communaux	327 260,00	Tva Apparts-Atelier	110 000,00
GBM Voirie	27 418,00		
Centre de Vie	5 500,00		
Achat terrain	3 000,00		
Total dépenses investisse-	935 767,00	Total recettes d'investis-	751 571,00
ment		sement	

Financement communal sans emprunt mais sous réserve d'une stabilisation des aides publiques de la transition écologique et du soutien de l'état pour les équipements des territoires ruraux. Les montants définitifs des deux chantiers seront ajustés avec la connaissance des appels d'offres remis par les entreprises.

Financement prévisionnel Budget principal 2025

Récapitulation Budget 2025			
Total dépenses fonction,	298 051	Recettes fonction.	401 904
Investissements 2025	935 767	Recettes d'investissement	751 571
		Prélev sur excédent antérieures.	80 343
Total général	1 233 818	Total général	1 233 818

Avec la rénovation-extension du bâtiment de la bascule, notre collectivité aura remis l'ensemble de son patrimoine bâti en conformité avec les nouvelles normes énergétiques.

Visite de notre député sur Chaucenne

Vendredi 23 mai, Laurent Croizier, député de notre circonscription, était dans notre village.

Il a eu l'occasion de visiter la SCOP Carte Blanche, traiteur à Chaucenne, accompagné de Romain Marion, directeur de Carte Blanche et d'Alain Roset, adjoint au maire.

De nombreux sujets ont été abordés parmi lesquels la rénovation du Centre de vie, l'avenir de l'école, l'isolation de la maison de Mollans, le projet d'atelier communal.

Comité des fêtes

FETE DE LA MUSIQUE

Prévue le samedi 14 juin prochain, elle débutera à 18h dans les locaux de la salle des fêtes.

Au programme :

1/ les PETITS CHORISTES dirigés par Estelle Jeanvoine,

2/ les SALT AND PEPPER (duo de reprises blues, chanson française et musique du monde),

3/ CAMELEON SPIE (chanteurs coachés par Valérie Page et notamment les participants de l'atelier vocal proposé à Chauenne par le Comité des fêtes)

4/ une SCENE OUVERTE qui permettra à ceux qui le souhaite d'interpréter le morceau de leur choix sur scène

Une buvette est organisée sur place pour régaler vos papilles et vous désaltérer lors des entractes.

L'entrée sera libre et gratuite.

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHAUCENNE
ORGANISE
SA FÊTE DE LA MUSIQUE

LE SAMEDI 14 JUN 2025
SALLE DES FÊTES DE CHAUCENNE
À PARTIR DE 18H

Entrée gratuite
Buvette et restauration rapide sur place

LES PETITS CHORISTES
AVEC ESTELLE JEANVOINE : CHEFFE DE CHOEUR

SALT AND PEPPER

CAMELEON SPIE
CHANTEURS ET CHANTEUSES, MUSICIENS ET MUSICIENNES

SCENE OUVERTE

COMITÉ DES FÊTES DE CHAUCENNE 07.68.11.25.72

AUX ARTS...ETC. CA FRANCHE-COMTE chauenne Améleon SPIE DATA MUSIC

Poteau éclairage public

Le 10 juillet 2024, un poteau d'éclairage public situé à l'entrée du chemin des Pierrières avait été lourdement endommagé par un camion lors d'une manœuvre.



Les services de Grand Besançon Métropole ont assuré son remplacement le 15 mai dernier.



Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chauenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chauenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h